

Conseil d'administration d'Animath  
19 septembre 2019  
Institut Pierre et Marie Curie (Paris)

**Membres présents physiquement :** Martin ANDLER, Jean AYMES, Claudine BARDOT, Taitana BELIAEVA, Hakima BERDOUZ, Guillaume CONCHON-KERJAN, André DELEDICQ (Kangourou), Stéphanie DORET (APMEP), Christian DUHAMEL, François GAUDEL (Science Ouverte), Mathilde HERBLOT, Antoine MARTIN, Marie-José PESTEL (CIJM), François PARREAU (MATH.en.JEANS), Philippe PATTE (UPS), Jean-Louis PIEDNOIR, Fabrice ROUILLIER, Stéphane SEURET (SMF), Victor VERMÈS.

**Membres représentés par d'autres personnes :** Matthieu LEQUESNE représenté par Fabrice ROUILLIER

**Membres assistant à distance :** Razvan BARBAUD, Paolo BELLINGERI, Véronique SLOVACEK-CHAUVEAU

23 votants sont donc présents ou représentés.

## Contexte et enjeux

Cette réunion du Conseil d'administration traite principalement des finances de l'association et de l'avenir du Salon de la culture et des jeux mathématiques.

## Présentation

La séance commence par un tour de table pour que chacun puisse se présenter suivi d'une rapide information sur les actions de l'associations qui vont connaître des mprogrès significatifs en 2019-2020.

## Place d'Animath dans l'année des maths

2020 est l'année des mathématique et un dispositif a été construit par le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et le CNRS. Deux dynamiques sont mises en œuvre pas ces acteurs :

- Centrer cette manifestation sur le concept « organiser des formations pour les enseignants animées par des chercheurs et enseignants-chercheurs »
- Valoriser sur un espace numérique ad hoc des actions existantes sans injecter de moyens humains ni financiers supplémentaires

La perception de cette dynamique fait consensus au sein du Conseil d'administration : elle ne permet pas aux associations d'y trouver une place. Les associations pourraient travailler avec les enseignants, partager leur expérience avec eux, mais nous ne sommes pas légitimes pour apprendre aux enseignants comment faire leur métier.

La journée d'ouverture de l'année est le 2 octobre, Animath sera représentée .

## Situation financière

La situation de l'exercice 2019 est alarmante. Considérant le prévisionnel établi fin 2018, c'est le scénario le plus défavorable qui se concrétise, notamment côté recettes avec des financements à trouver qui ne l'ont pas été. Ceci porte la situation à un déficit prévu autour de 65k€ pour l'exercice 2019. Ceci est à mettre en relief avec les 30k€ d'excédent cumulé des deux années précédentes. La situation est en revanche hétérogène selon les actions ici regroupées par blocs (entre parenthèse les bilans avant application de frais généraux) :

- TFJM + ITYM : -9k€ (-5k€) qui découlent essentiellement d'une année blanche de la part d'une subvention importante qui ramènera la situation à l'équilibre en 2020
- Filles et maths : -3k€ (+1k€)
- Alkindi : -3k€ (+7k€) qui découlent principalement de la sous-évaluation des frais généraux à imputer sur le projet dans l'appareil conventionnel qui va être renégocié
- POFM : -31k€ (-16k€) qui résultent d'un déficit chronique et structurel qui demande à ce que des solutions soient recherchées
- Action Internationale : -7k€ (-4k€) qui découlent de l'échec dans la recherche de subventions (ou de la non-recherche) pour co-financer le programme comme Animath s'y est engagé avec Campus France
- Mathmosphère : -12k€ (-11k€) qui résultent de la facturation du prestataire de plateforme.

En 2020, plusieurs points vont s'améliorer :

- baisse des charges générales grâce à la mise à disposition d'un salarié par Société Générale. Ceci devrait mécaniquement abaisser les charges de chaque action. Une action de levée de fonds est en cours de mise en place et permettra de rechercher des partenaires susceptibles de soutenir différentes actions.
- le contrat avec FUN qui équipe Mathmosphère ne sera pas renouvelé, leur prestation sera remplacée par des modules développés en propre.

En somme, la situation 2019 causera une perte nette mais devrait presque automatiquement être rétablie pour 2020 sous réserve de certains efforts structurels, la croissance de l'activité et sa pérennité étant conditionnées à la création de nouveaux partenariats.

## Salon de la culture et des jeux mathématiques

L'exposé initial de la situation n'a pas changé et peut être retrouvé dans le compte rendu du Conseil d'administration du 5 juin 2019.

Le Conseil a effectué un travail plus en détail pour évaluer ce qui pourrait ne pas être automatiquement reconduit. Deux points essentiels apparaissent :

- L'équipe d'organisation va en partie se désengager, déterminer quelle partie sera intéressée pour organiser le Salon 2020 n'est pas une tâche évidente mais progresse
- Certaines subventions ne seront peut-être pas au rendez-vous, il existe un risque financier ainsi qu'un besoin de trésorerie probablement supérieur à ce qu'Animath peut porter

L'idée qui émane de la discussion est la création d'un consortium pour porter le projet, ses risques ainsi que les différentes missions structurelles. Cependant, un certain nombre

de tâches doivent être accomplies au plus tôt à savoir la vérification de l'équipe d'organisation, et l'assurance (ou non) du subventionnement principal par la Mairie de Paris ainsi peut-être qu'une discussion avec le Ministère de l'éducation nationale.

Le consortium ainsi envisagé proposerait à chacun de ses membres d'apporter :

- Une voix dans le directoire qui pilotera le Salon
- Une participation à la trésorerie du Salon
- Une participation à la couverture du risque de financement (couvrir une partie de déficit ou recueillir une partie des bénéfices)
- La couverture administrative du Salon (a priori portée par Animath)
- La gestion du site web
- Une partie du travail d'organisation
- Une partie du travail scientifique

Le principe est que chacun apporte ce qu'il est en mesure d'apporter car il est clair qu'aucun acteur n'y arrivera tout seul.

Les membres envisagés dans un premier temps pour en faire partie sont les associations et sociétés savantes représentées au sein du Conseil d'administration d'Animath, incluant bien sûr le CIJM.

Vote sur *la proposition de création d'un consortium pour le Salon* :  
22 voix pour, 1 voix contre

Antoine MARTIN  
Secrétaire d'Animath

